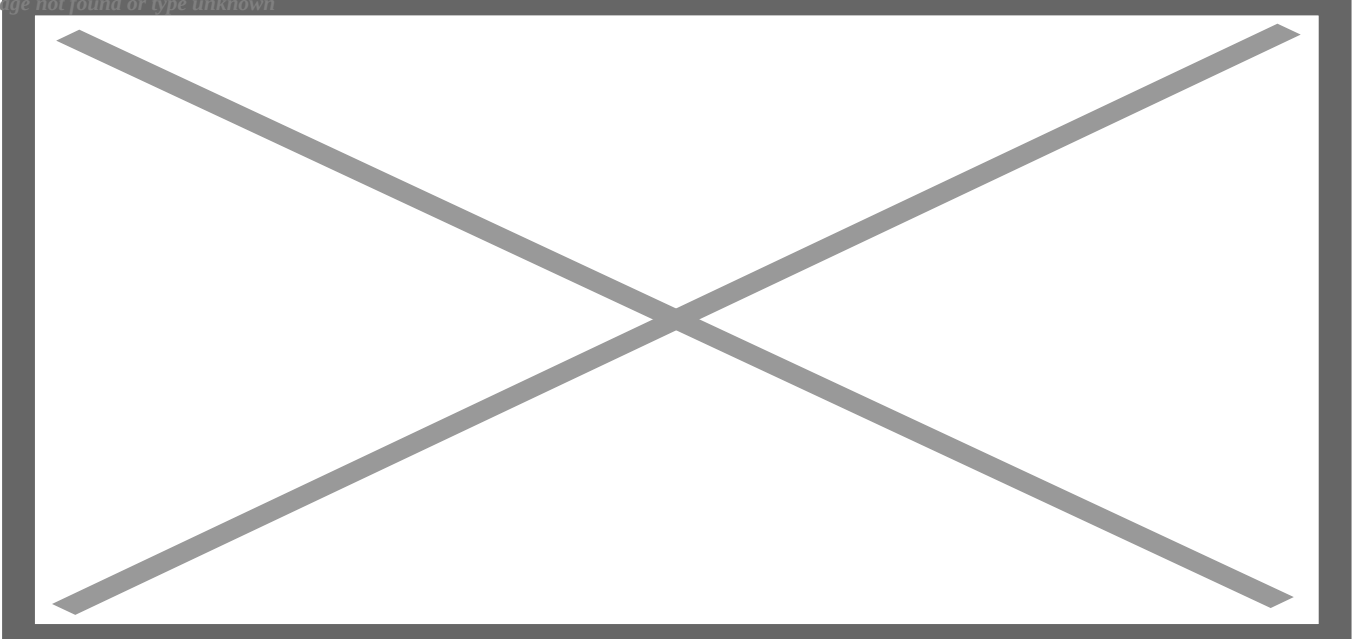


La Chambre de commerce cubaine examinera les résultats en 2024

Image not found or type unknown



La Havane, 7 mars (RHC) L'Assemblée Générale des Associés de la Chambre de Commerce de la République de Cuba a annoncé aujourd'hui que le 20 mars, elle fera le bilan de ses efforts au cours de l'année 2024.

Dans un communiqué officiel, elle ajoute que lors de cette réunion, ils cherchent à identifier les restes résolus et à projeter les actions futures en accord avec les objectifs du Programme National de Développement Économique et Social.

Cette réunion est d'une grande importance pour le secteur des entreprises cubaines et réunira les associés de l'institution.

L'Assemblée ne sera pas seulement un espace d'évaluation, mais aussi une plateforme de dialogue et de construction collective de stratégies visant à renforcer le rôle des entreprises dans la croissance économique du pays.

Dans un contexte marqué par la nécessité de diversifier les exportations et d'attirer les investissements étrangers, cet événement est une opportunité clé pour aligner les efforts du secteur des affaires sur les priorités nationales.

Au cours de l'année 2024, l'institution a concentré ses efforts sur quatre axes stratégiques : le renforcement des chaînes de valeur, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'internationalisation des entreprises et la transformation numérique.

Ces axes ont été accompagnés par des initiatives d'innovation et de communication, visant à optimiser la gestion des entreprises membres et à générer des résultats tangibles sur leur performance.

Cependant, pour continuer à avancer, il est essentiel d'avoir la participation active de tous les partenaires, qui, avec leur expérience et leurs connaissances, peuvent apporter des idées précieuses pour la conception de stratégies efficaces, insiste le message.

Parmi les sujets qui seront abordés lors de l'assemblée figure la protection des actifs incorporels, tels que les marques et les brevets, qui deviennent de plus en plus importants dans un environnement mondialisé.

L'importance de sources d'information fiables pour la prise de décision des entreprises sera également discutée, un aspect critique dans un monde où la compétitivité dépend, dans une large mesure, de la capacité à s'adapter et à anticiper.

La numérisation, autre sujet central, sera abordée en profondeur, de même que les processus d'enregistrement des fournisseurs étrangers, la résolution des litiges et les changements récents dans le droit de l'arbitrage.

En outre, les progrès réalisés dans la préparation et la participation des entreprises aux missions commerciales et aux événements internationaux, qui leur permettent d'élargir les opportunités commerciales et d'établir des alliances stratégiques, seront passés en revue.

Ces sujets, ainsi que d'autres d'intérêt pour le secteur, seront discutés dans un format face à face, ce qui facilitera l'échange direct et la génération de propositions concrètes.

La Chambre de commerce de la République de Cuba a été créée par la loi n° 1091 du 1er février 1963.

Le blocus américain contre Cuba et la tentative d'isoler l'île sur la scène internationale commençaient déjà à s'intensifier, selon les documents de cet organisme.

La Chambre de commerce a été considérée comme un instrument efficace pour contribuer à la recherche de nouveaux marchés, pour soutenir la réorganisation majeure du commerce extérieur et pour faire face aux effets du blocus, en rendant viables les relations commerciales avec d'autres pays.

La mission principale de la Chambre est de promouvoir le développement des entreprises associées cubaines (Source : PL).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/378235-la-chambre-de-commerce-cubaine-examinera-les-resultats-en-2024>



Radio Habana Cuba